



**HAL**  
open science

# “Ethnographic States of Emergency”: Empirical Approaches to Political Violence

Chowra Makaremi

► **To cite this version:**

Chowra Makaremi. “Ethnographic States of Emergency”: Empirical Approaches to Political Violence. *Cultures & conflits*, 2016, 103-104, pp.15 - 34. 10.4000/conflits.19338 . hal-01639643

**HAL Id: hal-01639643**

**<https://hal.science/hal-01639643>**

Submitted on 1 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « États d'urgence ethnographiques » : Approches empiriques de la violence politique

*“Ethnographic States of Emergency”: Empirical Approaches to Political Violence*

Chowra Makaremi

---



### Édition électronique

URL : <http://conflits.revues.org/19338>  
ISSN : 1777-5345

### Éditeur :

CCLS - Centre d'études sur les conflits  
liberté et sécurité, L'Harmattan

### Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2016  
Pagination : 15-34  
ISBN : 978-2-343-11087-5  
ISSN : 1157-996X

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

### Référence électronique

Chowra Makaremi, « États d'urgence ethnographiques » : Approches empiriques de la violence politique », *Cultures & Conflits* [En ligne], 103-104 | automne/hiver 2016, mis en ligne le 20 décembre 2018, consulté le 09 janvier 2017. URL : <http://conflits.revues.org/19338> ; DOI : 10.4000/conflits.19338

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Creative Commons License

# « États d'urgence ethnographiques » Approches empiriques de la violence politique

**Chowra MAKAREMI**

*Chowra Makaremi est chargée de recherche au CNRS, membre de l'Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les Enjeux Sociaux (IRIS). Ses travaux portent sur l'anthropologie de l'État, les formes juridiques et ordinaires de la violence et l'expérience qu'en font les sujets, notamment en situation d'exil. Elle a publié : avec D. Fassin, Y. Bouagga, I. Coutant, J.-S. Eideliman, F. Fernandez, N. Fischer, C. Kobelinsky, S. Mazouz, S. Roux, Juger, Réprimer, Accompagner. Essai sur la morale de l'État, Paris, Seuil, 2013 ; Le cahier d'Aziz. Au cœur de la révolution iranienne, Paris, Gallimard, coll. « Témoins », 2011 ; avec C. Kobelinsky (dir.), « Le Confinement des étrangers : entre circulation et enfermement », Cultures & Conflits, n° 71, été 2008.*

Notre actualité manifeste un intérêt renouvelé pour les approches anthropologiques de la violence, attendant d'une discipline historiquement tournée vers les sociétés non-occidentales qu'elle nous explique les causes culturelles et religieuses de la violence, comme par exemple la « culture de la mort <sup>1</sup> » qui serait à la racine du terrorisme islamiste en 2001, djihadiste aujourd'hui. Cette mise à contribution du savoir anthropologique lui ouvre de nouveaux champs d'expertise pour éclairer notre présent, en se fondant sur une distinction implicite relevée par Talal Asad : la violence exercée par les « nations civilisées », souvent étiquetée comme opération de sécurité, intervention humanitaire ou dommage collatéral, ne semble relever d'aucune culture ou rapport à la violence particuliers, tandis que le rapport à la violence des « nations non-civilisées » requiert des grilles de compréhension spécifiques mobilisant le concept de culture <sup>2</sup>. À contre-courant de ces attentes, de nombreuses études ont défendu, défini, discuté dans la dernière décennie une anthropologie de la violence qui se fonde non pas sur une exploration de ses

---

1. Asad T., *On Suicide Bombing*, New York, Columbia University Press, 2007.

2. *Ibid.*, pp. 24 et suivantes.

dimensions culturelles ou religieuses, mais sur un travail méthodologique et épistémologique, dont cet article veut évoquer quelques enjeux principaux.

Ces approches dialoguent avec les travaux de science politique, bien plus précoces autour de ces thèmes, en tant qu'elles s'engagent dans une analyse instrumentale de la violence et de ses effets dans l'institution, le renversement, la consolidation et l'organisation d'ordres politiques et sociaux. Mais sans pour autant réduire l'analyse à cette dimension instrumentale, dans la mesure où la violence, comme « événement critique <sup>3</sup> », est observée dans une expérience singulière de langage et de temps. Les enquêtes croisées s'intéressent aux rationalités et aux cultures institutionnelles, mais aussi aux débordements, aux affects et aux non-dits de la violence. Cette démarche ethnographique permet de rentrer dans le grain fin des situations, en-deçà des qualifications de génocides, de féminicides, de guerre civile, etc., mais aussi de remettre en perspective ces cadres d'élaboration et de qualification juridique de la violence, par rapport aux différentes mémoires, contre-mémoires, constructions identitaires et formes de rétributions internationales qui y sont liées.

Elle permet deux opérations particulièrement heuristiques : d'un côté, entrer dans le détail de la vie quotidienne et de la routine dans des situations où l'exception devient la règle ; d'un autre côté, offrir à la dimension subjective la part qui lui revient, en se donnant les moyens d'examiner les émotions politiques et les visions du monde à travers lesquels la violence est vécue et produite. À travers un jeu d'échelles qui articule les dimensions politiques et intimes, l'ethnographie explore la place accordée dans l'action aux croyances, aux visions du monde, aux cadres de perception et aux systèmes moraux, et s'intéresse aux formes psychiques d'intériorisation des conflits <sup>4</sup>. Au-delà de l'opposition entre rationalités et débordements (souvent renvoyés à un « indicible »), des auteurs ont fait d'affects comme la colère <sup>5</sup>, la peur <sup>6</sup>, l'outrage ou l'indignation <sup>7</sup>, le sujet d'une analyse qui creuse ces moments où les émotions, individuelles, se réélaborent à un niveau collectif et le mouvement par lequel elles « reconfigurent l'espace du politique <sup>8</sup> ».

---

3. Das V., *Critical Events: An Anthropological Perspective on Contemporary India*, New York, Oxford University Press, 1996.

4. Naepels M., *Conjurer la guerre. Violence et pouvoir à Houailou (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2013.

5. Naepels M., *op. cit.* ; Jaoul N., « The "Righteous Anger" of the Powerless Investigating Dalit Outrage over Caste Violence », *South Asia Multidisciplinary Academic Journal*, n°2, 2008 [En ligne], <http://samaj.revues.org/1892> ; DOI : 10.4000/samaj.1892, consulté le 9 novembre 2016. .

6. Green L., « Living in a State of Fear », in Nordstrom C. et A. Robben (eds.), *Fieldwork under Fire: Contemporary Studies of Violence and Survival*, Berkeley, University of California Press, 1995 ; Pasquetti S., « Legal Emotions: An Ethnography of Distrust and Fear in the Arab Districts of an Israeli City », *Law & Society Review*, vol.47, n°3, 2013, pp. 461-492.

7. Crapanzano V., « De la colère à l'indignation : le cas des Harkis », *Anthropologie et sociétés, Passions Politiques*, vol. 32, n°3, 2008, pp. 121-138.

8. Pandolfi M. et V. Crapanzano. « Présentation : Les Passions : Au Coeur Du Politique ? », *Anthropologie et sociétés, Passions Politiques*, vol. 32, n°3, 2008, p. 7.

Un nombre grandissant de travaux a illustré les apports de l'ethnographie dans les études du politique et les relations internationales<sup>9</sup>. Tout en insistant sur la méthode, l'entrée par le terrain et le jeu d'échelles, ces travaux conservent les questions de recherche, les pratiques analytiques (telles que l'analyse comparée et le recours aux *case studies*) et les catégories conceptuelles propres à ces disciplines. Le présent article s'intéresse au contraire aux apports spécifiques de la démarche ethnographique en tant qu'elle entraîne un travail de restitution, d'écriture et d'analyse, en problématisant notamment les écarts épistémologiques et les expériences subjectives à travers lesquelles se donne à saisir la violence. Depuis les années 2000, une série de travaux ont ainsi proposé les contours, les thèmes, les méthodes et les modalités d'écriture d'une anthropologie de la violence politique. À travers une démarche ancrée empiriquement, celle-ci s'attache à décrire et comprendre des phénomènes de violence collective dans leurs rapports aux structures de pouvoir et aux institutions, aux dynamiques et structures sociales, mais aussi à travers leur empreinte et leur expérience dans la vie quotidienne, et les modes de subjectivation qui s'y négocient. Cet article se veut une présentation et une discussion des enjeux qui traversent cette littérature, autour de trois thèmes : les implications et les défis de la pratique du terrain dans l'étude de la violence, l'espace/temps de la violence et la relation de la violence à la question du pouvoir et de l'État.

### Écarts épistémologiques

J'aimerais entrer dans cette analyse en partant d'une scène observée lors d'un terrain de recherche sur la violence d'État dans l'Iran post-révolutionnaire (1979-1989) et les formes de mémorialisation de la violence au sein de la diaspora iranienne. Une partie de ce terrain a consisté en l'observation de la préparation et des audiences d'un « tribunal d'opinion sur les crimes de l'État iranien » qui s'est tenu à Londres en juin 2012 et à La Haye en octobre 2012. Cette forme d'événement public, qui reproduit avec précision les modalités et les procédures de la justice transitionnelle, est organisée de plus en plus souvent par des mouvements de la société civile pour à la fois dénoncer et pallier l'absence de recours juridiques institutionnels pour l'instruction de certains crimes d'États<sup>10</sup>. En octobre 2012, plus de quarante témoins (proches et sur-

9. Schatz E., *Political Ethnography: What Immersion Contributes to the Study of Power*, Chicago, University of Chicago Press, 2013 ; Yanow D. et P. Schwartz-Shea, *Interpretation and Method: Empirical Research Methods and the Interpretive Turn*, London, Routledge, 2006 ; Lie J., « Challenging Anthropology: Anthropological Reflections on the Ethnographic Turn in International Relations », *Millennium - Journal of International Studies*, vol. 41, 2013, pp. 201-220 ; Vradi W., « The Strange Case of Ethnography and International Relations », *Millennium - Journal of International Studies*, vol. 37, 2008, pp. 279-301.

10. Des tribunaux d'opinion ont ainsi examiné les politiques israéliennes en Palestine (2009), la guerre menée par la coalition américaine en Irak (2003 et 2005), les crimes de l'État Sri-lankais contre la population tamoule (2013), les massacres de 1964-65 en Indonésie (2015). Ces initiatives ont pu également prendre d'autres formes, comme par exemple la « Commission d'enquête citoyenne sur l'implication de la France dans le génocide des Tutsi » (CEC) en 2004.

vivants) ont été appelés à la barre du « tribunal sur les crimes d'État en Iran entre 1981 et 1988 », pour témoigner des arrestations massives, des détentions, des tortures et des exécutions, puis des massacres qui ont frappé les opposants de la République islamique durant la première décennie de ce régime.

Dans la grande salle du « Palais de la paix » de la Cour Internationale de Justice de la Haye, où se tenait l'événement, appelée à la barre, Madame Alkani a prêté serment, puis elle a donné son témoignage en répondant en persan aux questions du procureur, tandis qu'une traduction simultanée était assurée pour les juges anglophones et le public (toutefois largement composé d'Iraniens). Cette femme menue âgée d'une soixantaine d'années témoignait de la mort de cinq membres de sa famille, enlevés puis exécutés par les milices des Gardiens de la révolution (*Sepah*) lors des opérations militaires au Kurdistan en 1981. Racontant dans un langage simple la disparition puis la recherche des dépouilles de ses frères, sœurs et père, elle précisait que le corps d'un de ses frères avait été rendu par le *Sepah* dans un cercueil scellé et que, bravant l'interdiction qui leur avait été faite de l'ouvrir, elle avait pu constater de ses propres yeux que « cinq jours après son exécution, il saignait encore ». Des sourires incrédules ont traversé l'audience, composée en partie d'anciens prisonniers et de proches de disparus. Tandis que ni les juges, ni le procureur n'ont relevé ce détail du témoignage, plusieurs auditeurs m'en ont reparlé par la suite, embêtés par ces propos invraisemblables qui discréditaient le sérieux du témoignage. Dans une situation d'impunité et de déni des crimes d'État en Iran, où la plupart des perpétrateurs sont aujourd'hui encore au pouvoir et où la mention de ces événements est violemment réprimée, le tribunal ne pouvait s'appuyer sur aucune documentation administrative ni enquête menée sur place. Seuls restaient donc les témoignages des victimes. Celui de Mme Alkani était important, en ce qu'il livrait de nombreux faits, lieux et noms, tout en donnant une idée de l'ampleur qu'avait pu prendre la violence et de ses modalités. Mais il était fragile, parce que le témoin racontait ces faits dans une langue sans conteste différente de celle des juges et des experts de la justice transitionnelle. Cette façon différente de raconter, cet écart épistémologique, invalidait-il pour autant son témoignage ?

Mes recherches se heurtaient et se heurtent encore aux mêmes obstacles que ceux rencontrés par le tribunal : absence de sources officielles, de documentation administrative, impossibilités de l'enquête sur place <sup>11</sup>. Dans mon

---

11. Cette recherche se fonde notamment sur un ensemble d'entretiens menés avec une centaine de témoins et victimes de la répression d'État au sein de la diaspora iranienne en France, Grande-Bretagne, Allemagne, Canada, États-Unis, des observations participantes lors des sessions de travail du tribunal populaire à Londres puis à la Haye en 2012 et un terrain d'enquête auprès d'une ONG de défense des droits qui travaille à l'établissement d'une base de données numérique des disparitions et exécutions en Iran depuis 1979. Voir : Makaremi C., « State Violence and Death Politics in Post-Revolutionary Iran », in Anstett E. et J.-M. Dreyfus (eds.), *Destruction and Human Remains: Disposal and Concealment in Genocide and Mass Violence*, Manchester, Manchester University Press, 2014 ; Makaremi C., « Prison

cas également, il reste des récits – histoires orales plutôt que témoignages – et la question suivante : comment comprendre dans ce contexte le travail d'établissement des faits et comment travailler avec les écarts épistémologiques qui traversent la perception, l'expérience et les représentations de la violence vécue ? C'est l'attention apportée à ces questions qui constitue la démarche ethnographique.

« C'est en partant de l'*inadéquation* descriptive entre les assises conceptuelles et les excès de l'expérience empreinte de terreur que l'exploration ethnographique doit commencer, et on ne peut s'attendre à aucune linéarité ou trajectoire continue à travers ces états d'urgence ethnographiques <sup>12</sup> ».

Allen Feldman rappelle la dimension constructive de la violence, qui « possède des effets de structuration et de cadrages propres », produit de la mémoire, de nouvelles perceptions, des espaces et des temporalités, d'autres rapports sociaux. Dès lors, l'entreprise de savoir qui cherche à saisir ces phénomènes se trouve affectée par leurs effets dans le mouvement même par lequel elle enregistre ces matériaux empiriques et les incorpore dans une démarche d'analyse. Cette mise en relation entre l'activité cognitive et les effets de la violence est au fondement de l'écriture ethnographique.

### Observer, documenter, représenter la violence

L'enquête de terrain et l'« observation participante » s'imposent comme une des lignes de partage entre ce qui est de l'ethnographie et ce qui n'en est pas. Or, lorsque les recherches portent sur des questions de violence politique et de violence collective, la question se pose de savoir si étudier la violence, c'est forcément l'observer. Et réciproquement, est-ce que l'absence d'observation de première main de l'interaction violente nous exclut d'emblée du champ ethnographique ? Les questions se suivent alors en cascade : comment et jusqu'où est-il possible d'observer des phénomènes de violence en train de se produire ? Est-on nécessairement hors de l'enquête ethnographique lorsqu'on travaille sur une violence qui a eu lieu dans un passé (plus ou moins) proche ?

#### *Violences passées*

La plupart des travaux cités dans cet article s'attachent à des violences passées et, s'ils contiennent un volet d'enquête sur le terrain, celui-ci se compose

---

and Motherhood » in Mojab S., H. Halavut et L. Tabar (eds.), *Women and Prison: Iran, Palestine, and Turkey*, London, Pluto Press, 2016.

12. Feldman A., « Ethnographic States of Emergency », in Nordstrom C. et A. Robben (eds.), *Fieldwork under Fire: Contemporary Studies of Violence and Survival*, Berkeley, University of California Press, 1995. Ma traduction. L'auteur souligne

principalement d'entretiens ethnographiques et de récits de vie – et non d'observations. Vincent Crapanzano étudie la mémoire de la migration violente des harkis après la guerre d'Algérie et sa non-transmission aux générations suivantes<sup>13</sup> ; Nenni Panourgia s'intéresse au traitement des opposants communistes comme « ennemis de l'État » sous la dictature grecque jusqu'en 1974 et à leur encampement<sup>14</sup> ; les travaux de Kimberly Theidon portent sur le conflit armé au Pérou qui s'étend de 1980 au milieu des années 1990<sup>15</sup> ; l'ouvrage de Michel Naepels sur la conflictualité en Nouvelle Calédonie consacre cinq chapitres sur six à des épisodes de violence (majoritairement coloniaux) qui eurent lieu avant l'arrivée de l'anthropologue sur le terrain au début des années 1990<sup>16</sup> ; les analyses de Veena Das sur les rapports entre violence et langage s'appuient sur une étude des violences sexuelles envers les femmes lors de la partition indo-pakistanaise de 1947-48<sup>17</sup> ; Allen Feldman est présent au cœur du conflit lorsqu'il mène sa recherche sur la terreur politique en Irlande du Nord, analysant en particulier les configurations de l'espace et le corps comme lieu d'inscription et de transcription de la violence. Il décide pourtant de travailler exclusivement à partir d'entretiens. C'est en partant non de l'observation mais de la seule histoire orale que l'auteur construit sa recherche comme « projet culturel-politique » de narratologie de la violence et de l'événement<sup>18</sup>.

Ainsi, de nombreuses ethnographies de la violence ne fondent pas l'enquête sur une observation directe des phénomènes étudiés (souvent passés), mais mobilisent une médiation qui fait appel aux enjeux de récit, de discours et de mémoire, posant à la recherche des questions spécifiques de méthode et d'éthique. Au niveau du recueil des données, les recherches croisent des matériaux hétérogènes, mêlant entretiens ethnographiques et sources documentaires : sources coloniales ; rapports d'expéditions comme c'est le cas de Michel Naepels en Nouvelle Calédonie ; documentation institutionnelle telles que les listes d'attribution des compensations et relogements sociaux collectées par Deepak Mehta pour analyser le rôle de l'État indien dans les violences intercommunautaires dans le Gujarat en 2002 ; rapports d'ONG ; témoignages recueillis lors des commissions de vérité et réconciliation tels que le corpus extensif qu'utilise Victoria Sanford dans son travail sur les fosses communes au Guatemala<sup>19</sup>.

- 
13. Crapanzano V., *The Harkis: The Wound That Never Heals*, Chicago, University of Chicago Press, 2011.
  14. Panourgia N., *Dangerous Citizens: The Greek Left and the Terror of the State*, New York, Fordham University Press, 2009.
  15. Theidon K., *Intimate Enemies: Violence and Reconciliation in Peru*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2012.
  16. Naepels M., *op. cit.*
  17. Das V., *Life and Words: Violence and the Descent into the Ordinary*, Berkeley, University of California Press, 2006.
  18. Feldman A., *Formations of Violence: The Narrative of the Body and Political Terror in Northern Ireland*, Chicago, University of Chicago Press, 1991, p. 14.

La question de l'observation en lien avec la présence sur le terrain pose une autre question, qui est celle de la position du chercheur. La première difficulté est celle d'investir des terrains considérés à risque lorsque les institutions universitaires cherchent à se protéger en exerçant un contrôle en amont sur les activités des chercheurs<sup>20</sup>. Lorsqu'on parvient à être présent sur ces terrains, comment négocier ses accès aux lieux et aux récits dans des contextes où la circulation – des corps, de la parole – est saturée d'enjeux de pouvoir, dangereuse, potentiellement mortelle ? En prenant acte, d'abord, que la neutralité n'est pas une option disponible comme le rappelle Kimberly Theidon :

« Quand la terreur pénètre une communauté, les mots ne sont plus de simples informations – les mots deviennent des armes et si vous posez une question, cela veut dire que vous avez l'intention de faire quelque chose de la réponse<sup>21</sup> ».

Cette situation peut amener les chercheurs à contextualiser leur enquête en dressant une réelle cartographie du terrain<sup>22</sup> à partir des zones de libre accès, des zones interdites et des espaces autorisés sous accompagnement : les unes dépendant des autres puisque, dans ces univers qui ne disposent pas de la notion de neutralité, les possibilités de circulation assignent de fait à un camp ou l'autre. Sur ces terrains, ce qu'on considère être de bonnes conditions d'observation – la liberté d'aller et de venir, de poser des questions, de s'adresser à toutes les parties – impliquent de fait ou laissent tout du moins croire à une forme de complicité avec le pouvoir, comme le rappellent les auteur d'un article sur l'« anthropologie et l'État sécuritaire » : « nous appelons cela faire une observation participante ; ils appellent cela espionner<sup>23</sup> ». Cette boutade lève une question incontournable qui est celle des rapports entre pouvoir et savoir dans lesquels s'inscrit l'activité de recherche. Ici encore, ce qui compte n'est pas l'intention des chercheurs et l'espace idéal ou les normes méthodologiques dans lesquelles ils projettent leur recherche. Ce qui compte, ce sont les coordonnées exactes des liens de dépendance et de subordination par exemple

- 
19. Sanford V., *Buried Secrets: Truth and Human Rights in Guatemala*, New-York, Palgrave Macmillan, 2003 ; Chatterji R. et D. Mehta (eds.), *Living with Violence: An Anthropology of Events and Everyday Life*, Delhi, Routledge India, 2007 ; Naepels M., *op. cit.*
  20. Ainsi les enquêtes de terrain sont-elles soumises au « certificat d'éthique » en Amérique du Nord, et à l'autorisation du fonctionnaire de sécurité et de défense au CNRS en France.
  21. Theidon K., « "Terror's Talk": Fieldwork and War », *Dialectical Anthropology*, vol. 26, n°1, 2001, pp. 19-35, p. 20.
  22. Wood E., « Field Research During War: Ethical Dilemmas », *Qualitative Sociology. Special issue: Political Ethnography*, vol. 29, 2007, pp. 373-386, pp. 375 et suivantes ; Makaremi C., « Étudier et assister les étrangers aux frontières », in Fassin D. et A. Bensa (dir.), *Les Politiques De L'enquête : Épreuves Ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 177-181.
  23. Borneman J. et J. Masco, « Anthropology and the Security State », *American Anthropologist*, vol. 117, n°4, 2015, pp. 781-785.

entre les organes de pouvoir et les entreprises de recherche, qui établissent la situation dans laquelle l'enquête peut ou ne peut pas être menée.

Un exemple, prolifique à maints égards, est celui de la guerre américaine qui a commencé en 2003 en Irak. D'un côté, l'occupation militaire et les opérations de contre-insurrection en Irak et en Afghanistan comprenaient un volet « *human terrain system* » qui a mis à contribution des enquêtes ethnographiques menées par des anthropologues recrutés par l'armée, à des fins d'espionnage, de « médiation », de renseignements<sup>24</sup>. Pour les chercheurs tout comme d'ailleurs pour les autres observateurs de métier comme les journalistes, l'accès au terrain se négociait dès lors à travers l'incrustation (*embedded*) dans l'armée d'occupation. D'un autre côté, afin de se distancier de cette emprise politique et de conserver une autonomie de recherche, sans pour autant désertir cette question contemporaine importante qu'était la guerre en Irak, de nombreux anthropologues ont mené des observations là où le terrain était moins saturé d'enjeux de surveillance et de pouvoir, c'est-à-dire non pas en Irak mais aux États-Unis, où ils ont étudié les anciens combattants de l'armée américaine<sup>25</sup>. C'est ainsi que s'est développée une littérature sur l'anthropologie de la guerre en Irak, mais qui, pour des raisons d'accès au terrain, s'est focalisée sur le traitement des anciens combattants, leur PTSD (syndrome de troubles post-traumatiques), leur prise en charge biopolitique – et jamais sur ce qui se passait en Irak même. En réaction à cet important effet (dé)structurant du conflit sur le champ de la production scientifique, une équipe d'anthropologues a décidé de mener une ethnographie critique collective de la guerre en Irak, de ses rouages et de ses effets sur le terrain et auprès de la population occupée, qui assumait de ne s'appuyer sur aucune observation directe de terrain. Cette démarche entre en résonance avec mon projet de recherche sur le terrain de l'Iran postrévolutionnaire puisque s'y posent des questions analogues. De quoi dépend l'agenda de la recherche : de la disponibilité des données, ou des zones d'ombre du savoir qui restent à combler (sur une région, un processus, des pratiques, un événement) ? Accepter que les frontières de la recherche soient délimitées par les possibilités d'accès au terrain ne revient-il pas à accepter de suspendre ou de remorquer la recherche

- 
24. Kipp J., Grau L., Prinslow K. et D. Smith, *The Human Terrain System: A Cord for the 21st Century*, US Defense Technical Information Center, Fort Belvoir, VA, 2006 ; Fawcett G.S., *Cultural Understanding in Counterinsurgency: Analysis of the Human Terrain System*, US Defense Technical Information Center, Fort Belvoir, VA, 2009 ; González R. J., *American Counterinsurgency: Human Science and the Human Terrain*, Chicago, Prickly Paradigm Press, 2009 ; Forte M., « The Human Terrain System and Anthropology: A Review of Ongoing Public Debates », *American Anthropologist*, vol. 113, n°1, 2011, pp. 149-153 ; Zehfuss M., « Culturally Sensitive War? The Human Terrain System and the Seduction of Ethics », *Security Dialogue*, vol. 43, n°2, 2012, pp. 175-190.
  25. Gutmann M. et C. Lutz, « Becoming Monsters in Iraq », *Anthropology Now*, vol. 1, n°1, 2009, pp. 12-20 ; Wool Z., *Emergent Ordinaries at Walter Reed Army Medical Center: An Ethnography of Extra/Ordinary Encounter*, Toronto, University of Toronto Press, 2011 ; MacLeish K., « Armor and Anesthesia: Exposure, Feeling, and the Soldier's Body », *Medical anthropology quarterly*, vol. 26, n°1, 2012, pp. 49-68.

aux pratiques du pouvoir – notamment à la topographie de son impunité ? Mais alors comment s’y prendre ?

### *Ethnographier la guerre à distance*

Comment mener une ethnographie sans possibilité d’enquête sur le terrain ? Pour les co-auteurs de l’ouvrage *L’Irak à distance* <sup>26</sup>, cet obstacle devient l’occasion d’une expérience méthodologique qui interroge les frontières de la pratique ethnographique. Mis à part Nadjé Al-Ali, aucun des six contributeurs ne s’est rendu en Irak, où la guerre fait encore rage au moment de la publication du livre. En comparant les données de seconde main et les entretiens en exil recueillis à propos de la situation irakienne avec des terrains de contre-insurrection ou de guerre qu’ils ont observés par le passé, les auteurs proposent une analyse des conséquences de la guerre sur la société irakienne en mobilisant une « imagination ethnographique à distance », c’est-à-dire l’« acte de foi analytique et interprétatif requis pour expliquer des phénomènes qui ne peuvent être étudiés directement à travers des terrains <sup>27</sup> ». L’approche adoptée est comparative. La comparaison a ici une dimension heuristique puisqu’il s’agit d’éclairer des zones de guerre inaccessibles à la lumière d’autres terrains, en se concentrant sur l’analyse des « processus de changement » – tout en gardant à l’esprit que « ces processus similaires produisent des significations, discours, pratiques, et compréhension différents » selon les contextes <sup>28</sup>. C’est parce que les auteurs ont une pratique antérieure d’immersion de longue durée sur les terrains mobilisés dans leurs comparaisons qu’ils sont capables de cette analyse à distance, fondée sur une pratique d’observation et d’analyse que Cédric Jourde appelle la « sensibilité ethnographique <sup>29</sup> ».

Ainsi, en s’appuyant sur la recherche ethnohistorique qu’elle a menée sur les relations entre localité et identité dans les camps de réfugiés palestiniens, Julie Peteet regarde sous cet angle la dimension spatiale de la guerre en Irak et la territorialisation émergente de conflits « ethnopolitiques » entre sunnites et chiïtes <sup>30</sup>. L’auteure y observe des processus de démembrement similaires à ceux en cours en Israël-Palestine sur les six dernières décennies. Notamment, elle pointe des propriétés émergentes de l’occupation étrangère qui se sont déjà cristallisées en Israël-Palestine. L’existence d’un « centre nerveux » fortifié de la coalition (la zone verte de Bagdad), la construction de murs de ciment

26. Robben A. (ed.), *Iraq at a Distance: What Anthropologists Can Teach Us About the War*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2010.

27. *Ibid.*, p. 5.

28. *Ibid.*, p. 10.

29. Schatz E. (ed.), *op.cit.*, pp. 6 et suivantes ; Jourde C., « The Ethnographic Sensibility: Overlooked Authoritarian Dynamics and Islamic Ambivalences in West Africa », in Schatz E. (ed.), *Political Ethnography, op. cit.*, pp. 201-216.

30. Peteet J., « The War on Terror, Dismantling, and the Construction of Place: An Ethnographic Perspective from Palestine », in Robben A. (ed.), *Iraq at a Distance, op. cit.*, pp. 80-105.

autour de quartiers sunnites (une solidification de la ségrégation ethnique territoriale), un gouvernement par couvre-feu et par une combinaison de *check-points* fixes et de *check-points* flottants sont quelques lignes principales de la domination spatiale similaire à celle mise en place en Israël-Palestine. L'auteure montre ainsi comment la ségrégation spatiale, la séparation ethnique et la compartimentation politique, qui sont le quotidien en Israël-Palestine, émergent en Irak. Dans les deux cas, une séparation spatiale excluante se met en place en opposant zones de distinction et d'indistinction : d'un côté, l'État de droit, les standards démocratiques (même s'ils peuvent être suspendus selon une logique de siège) ; de l'autre côté, le terrorisme, l'islam radical et un état d'exception permanent. Par ailleurs, la compartimentation politique se fonde sur une exploitation de la mobilité comme ressource rare à des fins militaires et politiques. Dans le tracé de cette territorialisation, un changement constant des règles et régulations et la mobilité des *check-points* flottants font régner une imprédictibilité qui augmente l'incertitude et l'angoisse comme fondements du quotidien – nouveaux rapports au temps et à l'espace.

Cette analyse à distance de l'expérience irakienne à la lumière des modes de gouvernements mis en place en Israël-Palestine, mais aussi dans le Cambodge des Khmer-Rouges, en Irlande du Nord sous domination anglaise ou dans la doctrine militaire argentine sous la dictature souligne deux points quant à l'approche théorique de la violence. D'une part, l'idée de « laboratoires de gouvernement <sup>31</sup> » où s'expérimentent des paradigmes de contrôle, des formes de souveraineté, des modes de subjectivation qui peuvent à première vue paraître marginaux ou anoniques. D'autre part, l'idée que la violence s'actualise dans des « dispositifs politiques d'écriture <sup>32</sup> », tels que les institutions juridiques, militaires, économiques, idéologiques : c'est avec ces dispositifs que converse le dispositif d'écriture ethnographique.

### Espaces/temps de la violence

Les ethnographies de la violence s'inscrivent dans une réflexion sur le rapport entre pouvoir, temps et espace, au croisement de l'ethnographie, de l'histoire et de la géographie.

Un premier axe est celui de la temporalité. L'ancrage historique permet en effet de « trouver la bonne distance et la bonne échelle <sup>33</sup> » pour contextualiser

31. Pandolfi M., « Une souveraineté mouvante et supracoloniale », *Multitudes*, vol. 3, n°3, 2000, pp. 97-105 ; Rose N. et P. Miller, « Political Power Beyond the State: Problematics of Government », *British journal of sociology*, vol. 43, n°2, 1992, pp. 173-205 ; Dewachi O., « “Between Iraq and a Hard Place”: Urban Governance and Transnational Laboratories of Intervention of Displaced Iraqis in Syria, Jordan and Lebanon », *A selected essay by the Irmgard Coninx Foundation, Berlin for the 10th Berlin Roundtable on Urban Governance*, Berlin, March 18-23, 2009.

32. Feldman A., « Ethnographic States of Emergency », *op. cit.*, p. 226.

33. Das V., *Life and Words*, *op. cit.*, p. 6.

la violence quotidienne. Tandis que le massacre s'est établi comme « objet d'histoire », comme en rendait compte un récent ouvrage collectif, les anthropologues se sont intéressés à la façon dont plusieurs contextes, passés et présents, s'imbriquent dans une situation de conflit ou de répression. La violence est stratifiée : elle s'inscrit pour les acteurs dans une histoire de violence dont les techniques et la mémoire sont activées ou instrumentalisées pour produire des effets et du sens au présent. C'est ce qu'explorent notamment les travaux de Nenni Panourgia sur la répression de la gauche grecque de la guerre civile des années 1940 jusqu'à la fin de la dictature des généraux en 1974, ceux de Michael Taussig sur la cruauté coloniale comme impensé de la violence en Colombie, ou encore ceux de Michel Naepels sur les dynamiques et les représentations du conflit en Nouvelle-Calédonie, des guerres coloniales jusqu'au lendemain des accords de Nouméa <sup>34</sup>. Ces auteurs mobilisent une lecture ethnographique des sources historiques dans la perspective d'une anthropologie historique de la violence, qui observe aussi bien son inscription dans l'histoire (et dans un régime de véridicité historique) que son enchevêtrement avec la mémoire sociale. S'intéressant à un cas où ce travail d'inscription manque de façon significative, Ariel Heryanto étudie le massacre des communistes indonésiens en 1965-66 en analysant comment cet événement spectral est mobilisé dans les massacres politiques de 1984, mais aussi dans les procès spectaculaires des opposants politiques dans la décennie suivante, et comment, en fin de compte, cette stratification permet de saisir les dynamiques de la terreur, de la coercition et de la fabrique du consentement en Indonésie dans les soixante-dix dernières années <sup>35</sup>.

Un second axe est celui de l'espace, qui examine la violence à travers les architectures, les organisations urbaines, les topographies et les géographies du pouvoir. Dans les traités de la guerre et les rapports de missions coloniales, qui fondent la préhistoire de la science politique et de l'anthropologie, la violence est saisie comme stratégie de conquête et de domination des territoires. Plus récemment, la question de la violence dans son rapport à l'ordre juridico-politique a été pensée comme une opération spatiale du pouvoir à travers l'institution de lieux d'exception <sup>36</sup>. D'autres questions émergent : comment les pratiques de violence s'ancrent-elles dans des espaces qu'elles reconfigurent ? Comment produisent-elles de nouveaux espaces sociaux ? Ces questions sont abordées à travers une série de terrains – Argentine, Espagne, Allemagne, Pologne – dans l'ouvrage coordonné par Estela Schindel et Pamela Colombo, qui explore les relations entre les restes (humains) de la violence et la mémoire, à la lumière de la production sociale des espaces <sup>37</sup>. La topographie de la vio-

34. Panourgia N., *Dangerous Citizens*, op. cit. ; Taussig M., *Law in a Lawless Land: Diary of a Limpieza in Colombia*, Chicago, University of Chicago Press, 2005 ; Naepels M., *Conjurer la guerre*, op. cit.

35. Heryanto A., *State Terrorism and Political Identity in Indonesia: Fatally Belonging*, New-York, Routledge, 2006.

36. Agamben G., *État D'exception*, Paris, Le Seuil, 2003.

37. Schindel E. et P. Colombo, *Space and the Memories of Violence: Landscapes of Erasure*,

lence, articulée à une anthropologie de la mort, se pose dans un contexte contemporain à travers les travaux consacrés aux migrants morts en Méditerranée <sup>38</sup>.

Même si l'on a distingué deux axes, les dimensions temporelles et spatiales sont imbriquées. L'espace de la violence est celui des camps <sup>39</sup>, il est celui des fosses communes et des exhumations <sup>40</sup> : ces deux formes interrogent les processus de mémorialisation sur des sites de terreur. La mémoire de la violence est ainsi une mémoire spatiale, et ce que révèle la cartographie de la violence, c'est sa stratification. Dans les dernières années, cette question a été creusée à travers une analyse socio-culturelle qui renouait avec des disciplines historiquement liées à l'anthropologie que sont l'archéologie et l'expertise médico-légale (*forensic*). Gabriel Moshenskac développe ainsi une archéologie des bombardements allemands à Londres, porte d'entrée vers une approche du quotidien de la seconde guerre mondiale et des mémoires populaires du conflit. Elisabeth Anstett et Jean-Marc Dreyfus étudient l'institution et l'organisation du pouvoir dans les violences de masse à travers le traitement des cadavres produits à grande échelle <sup>41</sup>. L'ethnographie des sites d'exhumation au Guatemala permet de comprendre les logiques de la militarisation de la violence contre les communautés rurales, mais aussi la façon dont cette militarisation a été vécue et s'est inscrite dans la mémoire locale <sup>42</sup>. Inversement, comme le souligne Michel Naepels, c'est l'ancrage spatial et géographique d'une recherche qui permet de repositionner l'approche au temps : « l'actualité des enjeux liés à un lieu entraîne une mobilisation locale du savoir historique et permet une micro-histoire déshégémonisée <sup>43</sup> ». La position historique juste est ici négociée à travers l'espace.

### *Ordres et désordres sociaux*

Une autre question qui traverse l'étude de la violence politique est celle de l'ordre et du désordre : la violence est productrice d'ordre, elle est productrice de désordre, le désordre lui-même est producteur d'ordre... La violence est instrumentale dans l'institution de dispositifs d'États et l'organisation d'ordres politiques et sociaux comme l'analyse Hannah Arendt <sup>44</sup> ; elle produit des

---

*Disappearance and Exception*, New-York, Palgrave Macmillan, 2014.

38. Kobelinsky C., « Les vies des morts de la migration », *Plein droit*, n°2, 2016, pp. 6-9 ; Ritaine E., « Quand les morts de Lampedusa entrent en politique: *Damnatio Memoriae* », *Cultures & Conflits*, n° 99/100, automne/hiver 2015, pp. 117-142.
39. Panourgia N., *Dangerous Citizens*, *op. cit.* ; Schindel E. et P. Colombo, *Space and the Memories of Violence*, *op. cit.* ; Crapanzano V., *The Harkis*, *op. cit.*
40. Heryando A., *State Terrorism and Political Identity in Indonesia*, *op. cit.* ; Sanford V., *Buried Secrets*, *op. cit.*
41. Moshenska G., « Working with Memory in the Archaeology of Modern Conflict », *Cambridge Archaeological Journal*, vol. 20, n°1, 2010, pp. 33-48 ; Anstett E. et J.-M. Dreyfus (dir.), *Cadavres impensables, cadavres impensés*, Paris, Éditions Pétra, 2012.
42. Sanford V., *Buried Secrets*, *op. cit.*
43. Naepels M., *Conjurer la guerre*, *op. cit.*, p. 32.

espaces régulés de différenciation sociale. Mais elle est aussi, pour ceux qui en font l'expérience, un bouleversement de l'ordre qui entraîne un « recalibrage des cadres moraux et des cadres de perception <sup>45</sup> ». Ces désarticulations se répercutent sur les systèmes moraux, les modes de résolution des conflits, les hiérarchies et les relations entre genres et générations : elles participent d'un pouvoir de réagencement de la violence. C'est notamment dans ce sens que les perspectives de genre sont éclairantes et permettent de saisir le renversement des cadres sociaux ; de même que le concept de « génération sociale » et la prise en compte de la variable générationnelle <sup>46</sup>. Cette dernière a été mise en avant pour les combattants et pour les milices, étudiés comme jeunes hommes dont la carrière est bloquée par le contexte socioéconomique, et qui se servent de la violence pour élever leur statut social et économique <sup>47</sup>. Ces analyses s'attachent aux « rapports entre l'exercice du pouvoir et de la coercition, la production de la violence et les dynamiques d'appropriation <sup>48</sup> », ce qui pose en dernier lieu la nécessité de décroquer l'étude des violences collectives de l'étude de la violence structurelle et économique.

Philippe Bourgois et Nancy Scheper-Hughes traitent cette question en identifiant un « *continuum* de la violence », de la violence symbolique à la violence extrême, en passant par la violence quotidienne, la violence structurelle et la terreur. Les enquêtes empiriques ne permettent pas tant de venir nourrir et spécifier ces distinctions entre différents régimes de violence, que d'explorer les processus de passage, de conversion et d'articulation qui définissent le mieux leurs rapports. Parlant d'un « *continuum* génocidaire », Scheper-Hughes identifie ainsi des pratiques d'exclusion et d'objectification de populations reléguées soumises à un nettoyage social comme ce qui, en situation de paix, met en place les « microcosmes épistémiques » rendant possible les crimes génocidaires <sup>49</sup>. L'historien Christian Gerlach refuse quant à lui d'utiliser le concept de génocide, mais il s'intéresse lui aussi à cette articulation entre l'exceptionnel et l'ordinaire, la violence structurelle et la violence extrême, en étudiant la « logique sociale » qui entraîne des modes propres de reconduction de la violence collective liés à des phénomènes d'appropriation, de redistribution et de mobilité sociales. D'autre part, et à l'inverse, il pointe la façon dont la violence collective est utilisée pour résoudre un certain nombre de pro-

44. Arendt H., *The Human Condition*, Chicago & London, University of Chicago Press, 1958.

45. Theidon K., *Intimate Enemies*, op. cit., p. 15.

46. Mannheim K., *Le problème des générations*, Paris, Armand Colin, 2011 [1952].

47. Debos M., « Les limites de l'accumulation par les armes. Itinéraires d'ex-combattants au Tchad », *Politique africaine*, vol. 109, n°1, 2008, pp. 167-181 ; Gerlach C., *Extremely Violent Societies: Mass Violence in the Twentieth-Century World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010 ; Gayer L., *Milices armées d'Asie du sud. Privatisation de la violence et implication des États*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

48. Mbembe A., « Pouvoir, Violence et Accumulation », *Politique africaine*, vol. 39, n° 2, 1990, pp. 7-24.

49. Scheper-Hughes N. et P. Bourgois, *Violence in War and Peace*, New-York, Blackwell Publishers, 2004 ; Scheper-Hughes N., « The Genocidal Continuum: Peace-Time Crimes » in Mago J. M. (ed.), *Power and the Self*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

blèmes sociaux, comme la question de la redistribution agraire dans un contexte de crise lors des massacres de 1964-65 en Indonésie <sup>50</sup>.

Au croisement de la temporalité, de la spatialité de la violence et de ses (dés)ordres sociaux se trouvent les phénomènes de circulations transnationales. De nombreux travaux se sont intéressés à la circulation des techniques de la violence et aux transferts de compétence dans les modes de gouvernement par la violence, qu'ils soient synchroniques ou issus d'héritages coloniaux. On peut citer par exemple l'enquête consacrée par Marie-Monique Robin à l'influence de l'« école française » issue des guerres de contre-insurrection en Indochine et en Algérie, dans la formation non seulement des officiers américains engagés dans la définition des opérations militaires au Vietnam, mais aussi des équipes militaires aux commandes de l'« opération Condor » qui à travers plusieurs pays d'Amérique latine visait à l'élimination des opposants assimilés aux guérillas et à la gauche révolutionnaire <sup>51</sup>. La question de la circulation des technologies de pouvoir se pose de façon renouvelée dans l'étude d'Ilana Feldman sur l'administration de la bande de Gaza sous mandat britannique puis égyptien, qui combine une ethnographie de la fonction publique et une recherche d'archive multi-située pour analyser les conditions de possibilité du maintien du contrôle et de la routine administrative en situation de violence, d'exception et de souveraineté contestée. La circulation des pratiques et leur stratification esquissent dans ce cas une généalogie instructive de l'occupation israélienne dans son fonctionnement quotidien administratif et légal <sup>52</sup>. Or, si la circulation transnationale des techniques, des discours et des savoir-faire informe les pratiques de violence, elle caractérise aussi les façons dont ces pratiques sont définies, catégorisées et adressées. Les qualifications juridiques et les dispositifs de sortie de la violence font eux aussi l'objet d'une circulation transnationale, posant la question de la pertinence et de l'adaptabilité des panoplies (*toolkits*) de la justice transitionnelle dans des contextes politiques et sociaux différents <sup>53</sup>. Cette réflexion critique autour de la justice transitionnelle pose notamment la question des reconfigurations et de la permanence du dispositif étatique et nous invite à explorer, à un niveau tout à fait factuel aussi bien qu'à un niveau théorique, les liens entre pouvoir et violence.

---

50. Gerlach C., *Extremely Violent Societies*, op. cit., p. 282 et pp. 56-66. On retrouve cette dernière idée chez Michael Taussig (*Law in a lawless land*, op. cit., 2005) au sujet de la distribution des terres en Colombie.

51. Robin M. M., « Death Squadrons: The French School », *Journal of Latin American Anthropology*, vol. 10, n°2, 2005, pp. 484-485. Sur « l'opération Condor » voir Dinges J., *The Condor Years: How Pinochet and his Allies Brought Terrorism to Three Continents*, New-York, The New Press, 2005 et Menjivar C., Rodriguez N., *When States Kill: Latin America, the US, and Technologies of Terror*, Austin, University of Texas Press, 2009.

52. Feldman I., *Governing Gaza: Bureaucracy, Authority, and the Work of Rule, 1917-1967*, Durham, Duke University Press, 2008.

53. Une recension exhaustive des initiatives de justice transitionnelle a été effectuée par Hayner P., *Unspeakable Truths: Transitional Justice and the Challenge of Truth Commissions*, London, Routledge, 2010. Une approche critique de ces initiatives, qui questionne notam-

## Violence et État

Les relations de la violence au pouvoir engagent en première ligne la question de l'État, non pas seulement que la violence politique soit souvent entendue et étudiée au prisme de la violence d'État, mais plus fondamentalement parce que la formation étatique est une condition de possibilité des pratiques de violence collective au vingtième siècle, comme le soutient Zygmunt Bauman<sup>54</sup>. Dans ce sens, l'ethnographie de la violence politique engage une ethnographie de l'État et de ses dispositifs dès lors qu'il s'agit d'examiner les institutions, les savoirs, les normes et les pratiques qui se cristallisent dans l'exercice de la violence, et la façon dont elles façonnent le quotidien, mais aussi les types d'éclairages que jettent leurs imaginaires sur les rapports de domination et de subordination<sup>55</sup>. Une dimension particulièrement intéressante et complexe au regard de notre contemporanéité est la relation entre violence et droit<sup>56</sup>. À la jonction des catégories étatiques de violence distinguées par Foucault, la guerre et le crime, Nenni Panourgia étudie ainsi la criminalisation de la gauche en Grèce, et la catégorisation des opposants en « citoyens dangereux » et « ennemis », déconstruisant les mécanismes par lesquels « la loi devient la peau de l'État<sup>57</sup> ».

Les rapports entre violence, pouvoir et État posent une question que rappelle Nancy Scheper-Hugues, en reprenant les catégories d'État « fort », « faible », « failli », etc. : celle des liens entre génocides et moments de force et de solidité (comme dans l'Allemagne nazie) ou de faiblesse et de délitement (comme dans l'Empire ottoman) des pouvoirs étatiques<sup>58</sup>. Si la question se pose, elle sous-entend cependant, dans la longue lignée des *genocide studies*, que le monopole revient à l'État, agent exclusif de la violence. C'est ce présupposé que critique l'historien Christian Gerlach, proposant de substituer au concept juridique de génocide une analyse en termes de « violence extrême des ordres sociaux » : « des décisions administratives sont bien prises pour le meurtre, l'expulsion ou la réduction en esclavage de populations, mais ces politiques doivent être comprises en relation avec une myriade de choix et de décisions prises par des individus à l'intérieur et à l'extérieur de la machinerie

---

ment les effets de l'application d'un même modèle dans des contextes différents, a fait l'objet de deux programmes de recherches interdisciplinaires financés par le *European Research Council* ces dernières années : « Bosnian Bones, Spanish Ghosts: Transitional Justice and the Legal Shaping of Memory » (BSBG, 2011-2013) et le « Transitional Justice Mapping » (TJMap, 2012-2013), voir : <http://bosnianbonesspanishghosts.com/> (consulté le 3 octobre 2016).

54. Bauman Z., *Life in Fragments: Essays in Postmodern Morality*, Oxford, Wiley-Blackwell, 1995.

55. Mbembe A., « Provisional Notes on the Postcolony », *Africa*, vol. 62, n° 1, 1992, pp. 3-37, p. 4.

56. Benjamin W., « Critique of Violence (1927) », *Reflections*, vol. 14, n° 3, 1978, pp. 277-300.

57. Panourgia N., *Dangerous Citizens*, *op. cit.*, p. 8.

58. Scheper-Hughes N., « Coming to Our Senses » in Hinton A. (ed.), *Annihilating Difference: The Anthropology of Genocide*, Berkeley, University of California Press, 2002.

d'État<sup>59</sup> ». Pour autant qu'elles proposent une analyse complexe des agents et des *agencies*, ces recherches restent concentrées sur les moments où « les États tuent », pour reprendre le titre d'un ouvrage collectif consacré aux violences d'État en Amérique du Sud et à leurs relations avec les États-Unis (transferts de compétence, formation des personnels, support logistique et politique)<sup>60</sup>. Si le sujet de la violence dans son rapport au pouvoir a pris forme à l'intérieur de la question de l'État au vingtième siècle, elle s'en est aussi détachée dans les dernières décennies. La question ne s'est pas posée en termes de « privatisation des acteurs » de la violence – peut-être parce que le point d'observation n'est pas l'État en tant que tel. Cependant, la fragmentation et la complexité des acteurs est un enjeu essentiel, et plusieurs recherches insistent sur l'importance des milices dans une analyse « par le bas » des relations entre société et État. Les ethnographies des escadrons de la mort rassemblées par Jeffrey Sluka s'interrogent en détail sur les liens entre milices et État et sur les frontières et modalités de la conflictualité interne<sup>61</sup>. L'ouvrage s'interroge notamment sur ce qui, dans une crise politique ou un conflit interne, entraîne les États et certains groupes sociaux à sous-traiter la violence et développer les méandres complexes d'un monde extra-juridique. Michael Taussig restitue dans son ethnographie d'un « nettoyage social » (*limpienza*) dans un village colombien, l'ambiguïté d'une violence dont les acteurs restent aussi difficiles à identifier, que les liens entre différents groupes, polices, milices et État à cartographier<sup>62</sup>.

Certes, l'État n'a pas le monopole de la violence politique et, de plus, les qualifications de guerre civile, de « guerre sale », de contre-insurrection ont joué un rôle important dans une perception de la violence collective au-delà de la question de la violence d'État *stricto sensu*. Tilly observe toutefois que « l'existence et l'intensité de la violence collective dépendent de la manière dont les structures de pouvoir et leurs organisations spécialisées de répression font face à ce qui les défie<sup>63</sup> ».

### *Terreur d'État*

Une notion qui traverse ainsi de nombreuses ethnographies de la violence politique est celle de « terreur d'État » (terme très peu utilisé dans les sciences sociales françaises<sup>64</sup>) : Sluka propose une « anthropologie de la terreur

59. Gerlach C., *Extremely Violent Societies*, *op. cit.*, p. 180.

60. Menjívar C. et N. Rodriguez, *When States Kill*, *op. cit.*

61. Sluka J., *Death Squad: The Anthropology of State Terror*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2000.

62. Taussig M., *Law in a lawless land*, *op. cit.*

63. Tilly C., « La Violence Collective Dans Une Perspective Européenne », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, vol. 19, 2010, pp. 183-214, p. 195.

64. À ma connaissance, le terme est employé dans deux ouvrages sur la guerre d'indépendance d'Algérie : Barkat M., *Des français contre la terreur d'État (Algérie 1954-1962)*, Paris, Reflex, 2002 et House J., MacMaster N., *Paris, 1961: les Algériens, la terreur d'État et la mémoire*, Paris, Tallandier, 2008.

d'État », Heryanto se penche sur « le terrorisme d'État et l'identité politique en Indonésie », Panourgia étudie « la gauche grecque et la terreur de l'État ». Rappelant la distinction établie en science politique entre les termes « terreur », réservé aux États, et « terrorisme », réservé aux acteurs privés, Sluka insiste sur le besoin de combler une lacune d'études empiriques sur le premier thème tandis que le second a fait l'objet d'une production scientifique pléthorique. Au final, ces deux phénomènes ne diffèrent pas fondamentalement dans leur définition, qui insiste sur l'usage de la violence et de la peur qu'elle inspire lorsqu'elle est employée de façon à la fois imprédictible et régulière<sup>65</sup>, créant un régime d'incertitude généralisée à des fins d'ingénierie sociale et, plus particulièrement, de production ou de préventions de certains comportements sociaux<sup>66</sup>. D'un point de vue méthodologique, les ethnographies de la terreur d'État ont d'abord travaillé avec des témoignages de victimes et survivants, croisées avec d'autres approches telles que le « tournant spatial » (*spatial turn*)<sup>67</sup>, l'analyse psycho-sociale<sup>68</sup>, l'analyse de discours et l'ethnographie de procès<sup>69</sup>, mais aussi les entretiens avec des perpétrateurs, militaires et miliciens<sup>70</sup>. Une analyse des relations entre violence et pouvoir en termes de solidification de dispositifs d'État, d'espaces de droit et d'exception, de mobilité sociale ou d'accès aux ressources explore en détail les effets de la violence, mais sans pour autant se saisir de la question de la terreur. Celle-ci conjugue en effet différents registres matériels et immatériels, de coercition et de persuasion, et des processus de partage et de transfusion des imaginaires entre victimes et perpétrateurs : la terreur fonctionne comme un système culturel comme le démontre Taussig. Les modalités par lesquelles elle « pénètre le tissu social<sup>71</sup> » – par lesquelles la peur, de psychologique et individuelle devient sociale et collective – sont complexes non seulement à capter empiriquement mais aussi à analyser, en tant qu'elles engagent l'analyse des cadres de perception, des « fantasmes collectifs<sup>72</sup> » et des imaginaires qui circulent, s'opposent, se rejoignent. L'histoire a beaucoup à nous apprendre sur ce dernier processus, comme l'illustrent les travaux sur les punitions dans les plantations coloniales de caoutchouc au XIX<sup>e</sup> siècle en Colombie, ou la contre-insurrection pratiquée par les *Einsatzgruppen SS* sur le front de l'Est en 1941-44, qui tous pointent les jeux de miroir par lesquels la violence mime et performe la barbarie que l'on prête à l'autre<sup>73</sup>. La notion de « mimétisme social » est utile à plu-

65. Hannah A., *The Origins of Totalitarianism*, New York, Brace and Co, 1951, p. 66.

66. Walter E., *Terror and Resistance: A Study of Political Violence; with Case Studies of Some Primitive African Communities*, Oxford, Oxford University Press, 1969.

67. Schindel E. et P. Colombo, *Space and the Memories of Violence*, *op. cit.*

68. Suárez Orozco M., « Speaking of the Unspeakable: Toward a Psychosocial Understanding of Responses to Terror », *Ethos*, vol. 18, n°3, 1990, pp. 353-383.

69. Heryanto A., *State Terrorism and Political Identity in Indonesia*, *op. cit.*

70. Panourgia N., *Dangerous Citizens*, *op. cit.* ; Robben A., « How Traumatized Societies Remember: The Aftermath of Argentina's Dirty War », *Cultural Critique*, vol. 59, n° 1, 2005, pp. 120-164.

71. Green L., « Living in a State of Fear », *op. cit.*, p. 108.

72. Walter E., *Terror and Resistance*, *op. cit.*, p. 340.

73. Sur la torture dans les plantations coloniales, voir : Taussig M., « Culture of Terror—Space of

sieurs travaux qui se penchent sur les modalités de dissémination de la violence et de son escalade<sup>74</sup>. Robben analyse notamment les implications tactiques du mimétisme (faire à l'autre ce que l'on imagine qu'il est capable de nous faire) dans les guerres asymétriques comme celle menée en Irak, où l'incertitude sur l'identité et l'assignation des civils a des conséquences tragiques lorsque le conflit est pris dans un cadre discursif absolu d'opposition du bien et du mal.

### *Imaginaire, fantômes et fantasmes*

Si la définition de la terreur comme outil de contrôle social est relativement claire, ses mécanismes et le détail de leur fonctionnement restent ainsi « difficiles à découvrir » comme le faisait déjà remarquer Walter<sup>75</sup>. L'ethnographie de la violence a exploré ces questions en s'intéressant plus particulièrement à la relation entre violence et silence : Comment la violence produit-elle du silence ? Quels sont les effets réfractés d'entreprises de dissimulation de la violence (disparitions, intimidation) ? Quels types de silence la violence produit-elle exactement ? Quoique dans des perspectives différentes, Veena Das et Vincent Crapanzano développent une phénoménologie du mutisme, qu'il soit lié à l'incapacité d'articuler ou au refus de transmettre<sup>76</sup>. Taussig explore la question collective du silence à travers la logique du « secret public » : « ce qui est généralement su mais ne peut pas être articulé ». Cette approche pense les effets du pouvoir dans un savoir social, qui est « l'art de savoir ce qu'on ne doit pas savoir<sup>77</sup> ». L'analyse cherche à comprendre comment, dans cette relation de la violence au secret, se nouent les effets de la violence, les articulations de l'individuel et du collectif, la domination de l'État sur la société.

Plusieurs ethnographies, comme celles de Kimberly Theidon, Marcelo Suarez-Orozco ou Victoria Sanford attirent l'attention sur la rumeur, qui n'est plus simplement vue comme un défi méthodologique à l'établissement des faits, mais un espace signifiant où s'observent des relations et des perceptions du pouvoir<sup>78</sup>. Si la question de la rumeur, du ragot (*gossip*), de la sorcellerie et des chasses aux sorcières sont des thèmes classiques de l'anthropolo-

---

Death. Roger Casement's Putumayo Report and the Explanation of Torture », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 26, n°3, 1984, pp. 467-497. Sur les *Einsatzgruppen*, voir : El Kenz D., *Le Massacre, objet d'histoire*, Paris, Gallimard, 2005 ; McConnell M., « Lands of Unkultur: mass violence, corpses and the Nazi imagination of the East », in Anstett E. et J.-M. Dreyfus (eds.), *Destruction and Human Remains*, op. cit.

74. Feldman A., *Formations of violence*, op. cit. ; Taussig M., « Culture of Terror », op. cit. ; Robben A., *Iraq at a Distance*, op. cit.

75. Walter E., *Terror and Resistance*, op. cit., p. 11.

76. Das V., *Life and Words*, op. cit. ; Crapanzano V., *The Harkis*, op. cit.

77. Taussig M., *Defacement: Public Secrecy and the Labor of the Negative*, Stanford, Stanford University Press, 1999, p. 29.

78. White L., *Speaking with Vampires: Rumor and History in Colonial Africa*, Berkeley, University of California Press, 2000.

gie, l'importance qui leur est accordée dans les ethnographies contemporaines de la violence renvoie aux façons dont « le conflit est généré et géré dans la vie sociale, et (au) rôle spécifique que la confusion et l'incertitude jouent dans ce processus <sup>79</sup> ». Une manifestation très contemporaine de cette problématique s'observe par exemple dans les pratiques de suspicion qui traversent la société française d'après les attentats de 2015 et dans le terme de « chasse aux sorcières » utilisé par des musulmans français perquisitionnés et assignés à résidence pour évoquer leur vécu de l'état d'urgence <sup>80</sup>. Un paradoxe dans le contexte actuel est celui de penser les rapports entre conflits, secret et rumeur, dont on sent la réactivation et la pertinence, tout en les situant dans des dispositifs politiques et sociaux qui offrent le contrepoint apparent du paradigme de transparence qui est celui des démocraties anti-terroristes <sup>81</sup>. La rumeur, prise comme production sociale, est celle d'une expérience collective en l'absence de crédibilité sociale et politique, qui révèle pour Feldman l'étendue de notre perte de sens de contrôle sur la réalité, et l'urgence avec laquelle ce contrôle doit être réaffirmé, en palliant à ce qui fait défaut par l'imagination et l'exagération <sup>82</sup>.

L'exploration des régimes de terreur, la culture de la peur, les rapports entre violence et silence, les fonctions de la rumeur s'attachent ainsi aux formes et aux enjeux de la métabolisation de la violence dans la vie quotidienne (disruption, efforts de normalité, déni), par lesquels l'analyse dépasse les groupes polarisés de perpétrateurs et de victimes pour s'intéresser au tissu social plus large de ceux qui n'entrent dans aucun de ces groupes institués.

### *Creuser l'écart*

Ces quelques éléments permettent également d'éclairer la question qui avait été ouverte sur mon terrain de recherche auprès du tribunal d'opinion sur les crimes de l'État iranien, par le récit embarrassant de ce témoin attestant avoir vu le corps supplicié de son frère continuer à saigner des jours après la mort de celui-ci. Usage d'une grammaire iconique populaire pour transmettre l'horreur ? Trouble de la perception qui nous en fait sonder la profondeur des effets ? Recours au registre symbolique quand le récit glisse hors de ses possi-

79. Stewart P. et A. Strathern, *Witchcraft, Sorcery, Rumors and Gossip*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. xii.

80. Voir par exemple : Vigoureux E., « État d'urgence. Nora, musulmane : "C'est une chasse aux sorcières que nous vivons" » *L'Obs*, le 27 janvier 2016.

81. Bigo D. et P. Piazza, « Les conséquences humaines de l'échange transnational des données individuelles », *Cultures & Conflits*, n°76, 2009, p. 7-14 ; Bigo D. et R.B.J. Walker, « Le régime du contre-terrorisme global », in Bigo D., Bonelli L. et T. Deltombe (dir.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 13-35 ; Bauman Z., Bigo D., Esteves P., Guild E., Jabri V., Lyon D. et R.B.J. Walker, « Repenser l'impact de la surveillance après l'affaire Snowden : sécurité nationale, droits de l'homme, démocratie, subjectivité et obéissance », *Cultures & Conflits*, n°98, 2015, pp. 133-166.

82. Feldman A., « Ethnographic states of emergency », *op. cit.*

bilités narratives ? Restes, devenus déplacés, d'une situation hallucinatoire qui était alors le quotidien des témoins ? Quoiqu'il en soit, ce matériau empirique nous dit une chose avec certitude. L'ethnographie n'implique pas seulement de décroiser le terrain en dehors de la situation d'entretien et de « passer du temps sur le terrain » – comme tendraient à le suggérer les plaidoyers pour l'usage de cette méthode en relations internationales<sup>83</sup> – mais elle engage plus fondamentalement des questions épistémologiques. Comment en effet rendre compte des cadres d'interprétation et de perception auxquels les expériences de la violence empruntent la logique qui en organise la mémoire, dans un discours qui nie ces réalités ou les repousse hors champ ? Comment analyser des comportements, des expériences, des récits et des stratégies en les sortant d'une historicité et d'une téléologie uniques, celles de l'occident moderne, qui servent de référence aux sciences sociales<sup>84</sup> ? Une autre question pointe alors à l'horizon : en quoi une ethnographie qui s'inscrit de la sorte dans les déductions et les perceptions vernaculaires, et refuse les dichotomies scientifiques, peut-elle légitimement se poser comme une démarche analytique et cognitive ? Cette question des limites se ressent avec clarté dans des travaux comme ceux de Michael Taussig lorsqu'il ethnographie la violence en développant des méthodes et des formes d'écriture singulières, qui ne sont pas destinées à être reproduites. Or, chez Taussig comme chez les anthropologues qui observent l'Irak à distance, ce recours à « l'imagination ethnographique », pour impur qu'il soit quant aux règles de la méthode, s'inscrit dans une démarche cognitive qui progresse en inventant pour saisir au mieux ce qui reste difficile d'accès. « Saisir au mieux », précise l'auteur, « la nature évasive de la chose ethnographique. Après tout, il n'y a pas que l'écrivain qui infuse la réalité d'états hallucinatoires. Ce privilège appartient aussi, comme Kafka nous l'a enseigné, à l'être au monde de l'État moderne<sup>85</sup> ».

---

83. Voir note 9.

84. Asad T., *On suicide bombing*, *op. cit.* ; Feldman A., « Ethnographic states of emergency », *op. cit.*

85. Taussig M., *The Magic of the State*, New York, Routledge, 1997, p. 1.